

PRESS

NEW-YORK... JOURNAL... 1891.

Manche, Hebdomadaire... POUR LES MASSES.

le plus de 100,000... PAR JOUR.

ne n'est l'organe d'aucune... aucune filiale et n'a aucune

Journal National... les sensations vives

Journal Annonce... pas surpassé à New-York.

le meilleur... des journaux publiés

un an - \$5.00... 6 mois - 2.50

LA ROSE... Auditeur, Syndic

FRANCE... (VIE ET ACCIDENT.)

Rue Rideau... 189.

ANNERIES... des machines

COLONIAL... entre l'Ouest et tous les

AGENTS... des marchandises

MIN DE FER... des mines

COLONIAL... des mines

AGENTS... des mines

Reduction Speciale

DU STOCK DE... Motard & Riendeau

pour CETTE SEMAINE... Tailleur et Modiste

Pigeon, - Pigeon - et Cie.

A LA BOULE D'OR, 49 & 51 RUE RIDEAU.

OTTAWA. TAPISSERIE

Importations du Printemps... des tapisseries

OTTAWA. TAPISSERIE

DEPECHE DU SOIR

AMERIQUE... COUPABLE

UNIVERSITE CATHOLIQUE... BELLEVILLE

UN AMIRAL CENTENAIRE... HALIFAX

SI JUNE ET DEJA VEUVÉ... WILMINGTON

CONCOURS POUR LES POMPIERS... BROOKVILLE

MGR. TACHE... WINNIPEG

MORT DE MGR GILMOUR... AUGUSTINE

LE DIFFEREND ITALO-AMERICAIN... WASHINGTON

LES PAGES DES SAUVAGES... BLACKSTAFF

EVASION A LA PRISON DE BEAU... VALLEFIELD

NOUVELLES DE QUEBEC... QUEBEC

DERNIERE HEURE

Le jugement dans l'affaire Pelletier-Justice sera rendu demain.

Les épiciers de Toronto désirent que le gouvernement mette le sucre brut parmi les articles admis en franchise.

La Nouvelle-Ecosse vient de s'atteler à Terrence pour priver les pêcheurs français de l'exercice de leurs droits.

Il est question d'établir avant longtemps une manufacture de tapis à St Gabriel de Brandon, comté de Berthier.

Un cablegramme reçu à Québec annonce que M. M. Mercier et Sheyna ont réussi à jeter les bases de l'emprunt provincial.

Depuis la confédération, plus de 50 journaux ont vu le jour à Ottawa.

Un intermédiaire imbrégué de la Justice et de l'Étendard-car au fond il s'agit de la même histoire - ne peut manquer de prendre de nouveaux développements.

Le maire Birkett a présidé cette après-midi à l'hôtel de ville l'assemblée des membres de la société de protection aux animaux.

Le R. P. Devlin, S. J., de Montréal, préche actuellement une retraite au couvent de Silley, près Québec.

Le R. P. Devlin, S. J., de Montréal, préche actuellement une retraite au couvent de Silley, près Québec.

Le R. P. Devlin, S. J., de Montréal, préche actuellement une retraite au couvent de Silley, près Québec.

Le R. P. Devlin, S. J., de Montréal, préche actuellement une retraite au couvent de Silley, près Québec.

Le R. P. Devlin, S. J., de Montréal, préche actuellement une retraite au couvent de Silley, près Québec.

Le R. P. Devlin, S. J., de Montréal, préche actuellement une retraite au couvent de Silley, près Québec.

Le R. P. Devlin, S. J., de Montréal, préche actuellement une retraite au couvent de Silley, près Québec.

Le R. P. Devlin, S. J., de Montréal, préche actuellement une retraite au couvent de Silley, près Québec.

Le R. P. Devlin, S. J., de Montréal, préche actuellement une retraite au couvent de Silley, près Québec.

Le R. P. Devlin, S. J., de Montréal, préche actuellement une retraite au couvent de Silley, près Québec.

Le R. P. Devlin, S. J., de Montréal, préche actuellement une retraite au couvent de Silley, près Québec.

Le R. P. Devlin, S. J., de Montréal, préche actuellement une retraite au couvent de Silley, près Québec.

Le R. P. Devlin, S. J., de Montréal, préche actuellement une retraite au couvent de Silley, près Québec.

NOUVELLES LOCALES

Le comité des marchés est convoqué pour cet après-midi à l'hôtel de ville.

La commission des écoles séparées est convoquée pour ce soir.

Le vapeur Anson a fait aujourd'hui son premier voyage sur rivière, le 14 avril.

Les professeurs d'Otawa donnent un concert ce soir, dans la salle des Odéons.

Un câblegramme reçu à Québec annonce que M. M. Mercier et Sheyna ont réussi à jeter les bases de l'emprunt provincial.

Le capitaine Bowin est à faire réparer le vapeur Express. Le premier voyage se fera prochainement.

Le capitaine Bowin est à faire réparer le vapeur Express. Le premier voyage se fera prochainement.

Le capitaine Bowin est à faire réparer le vapeur Express. Le premier voyage se fera prochainement.

Le capitaine Bowin est à faire réparer le vapeur Express. Le premier voyage se fera prochainement.

Le capitaine Bowin est à faire réparer le vapeur Express. Le premier voyage se fera prochainement.

Le capitaine Bowin est à faire réparer le vapeur Express. Le premier voyage se fera prochainement.

Le capitaine Bowin est à faire réparer le vapeur Express. Le premier voyage se fera prochainement.

Le capitaine Bowin est à faire réparer le vapeur Express. Le premier voyage se fera prochainement.

Le capitaine Bowin est à faire réparer le vapeur Express. Le premier voyage se fera prochainement.

Le capitaine Bowin est à faire réparer le vapeur Express. Le premier voyage se fera prochainement.

Le capitaine Bowin est à faire réparer le vapeur Express. Le premier voyage se fera prochainement.

Le capitaine Bowin est à faire réparer le vapeur Express. Le premier voyage se fera prochainement.

Le capitaine Bowin est à faire réparer le vapeur Express. Le premier voyage se fera prochainement.

Le capitaine Bowin est à faire réparer le vapeur Express. Le premier voyage se fera prochainement.

Le capitaine Bowin est à faire réparer le vapeur Express. Le premier voyage se fera prochainement.

Le capitaine Bowin est à faire réparer le vapeur Express. Le premier voyage se fera prochainement.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

On recevra à ce bureau, jusqu'à vendredi 23 avril prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire des Travaux Publics, au bureau de la rue Maria, dans la cité d'Otawa, pour la construction des Piles et des Quai's d'un Pont et des ouvrages nécessaires, sur le canal Rideau, au point de vue de la rue Maria, dans la cité d'Otawa, suivant le plan et le devis qui l'ont exhibés à partir de juillet 1890.

On ne prendra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis et scellés, et scellés de la main des concurrents.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un cautionnement égal à cinq pour cent du montant net qui y est inscrit. Ce cautionnement sera restitué à l'adjudicataire si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

PETITE GAZETTE

SITUATION VACANTE. Une compagnie d'assurance sur la vie de première classe a besoin d'inspecteurs et aussi d'agents locaux. Four ces derniers l'expérience n'est pas absolument nécessaire.

DEMANDE D'EMPLOI. Une jeune fille donnera des leçons de français et anglais et les plus récentes commodités. Cette situation se trouve à la Boite de poste 97, Montréal.

A VENDRE. Au lot 194 et 196 rue Dalhousie. La maison contient 12 chambres et les plus récentes commodités. Cette situation se trouve à la Boite de poste 97, Montréal.

SITUATION DEMANDÉE. Une personne ayant une longue expérience dans le commerce de nouveautés et de hardes faites chez elle, veut se consacrer à cette situation se trouve à la Boite de poste 97, Montréal.

TERRA A VENDRE. 50 acres de terre et un moulin à eau, situés sur le territoire de la paroisse de St. Charles, dans le comté de York, Ontario.

AVIS AUX MÈRES. Le "Simp Calm" est employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil paisible, en faisant disparaître la toule, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose.

AVIS AUX MÈRES. Le "Simp Calm" est employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil paisible, en faisant disparaître la toule, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose.

AVIS AUX MÈRES. Le "Simp Calm" est employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil paisible, en faisant disparaître la toule, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose.

AVIS AUX MÈRES. Le "Simp Calm" est employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil paisible, en faisant disparaître la toule, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose.

AVIS AUX MÈRES. Le "Simp Calm" est employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil paisible, en faisant disparaître la toule, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose.

AVIS AUX MÈRES. Le "Simp Calm" est employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil paisible, en faisant disparaître la toule, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose.

AVIS AUX MÈRES. Le "Simp Calm" est employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil paisible, en faisant disparaître la toule, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose.

AVIS AUX MÈRES. Le "Simp Calm" est employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil paisible, en faisant disparaître la toule, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose.

AVIS AUX MÈRES. Le "Simp Calm" est employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil paisible, en faisant disparaître la toule, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose.

AVIS AUX MÈRES. Le "Simp Calm" est employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil paisible, en faisant disparaître la toule, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose.

AVIS AUX MÈRES. Le "Simp Calm" est employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil paisible, en faisant disparaître la toule, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose.

AVIS AUX MÈRES. Le "Simp Calm" est employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil paisible, en faisant disparaître la toule, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose.

AVIS AUX MÈRES. Le "Simp Calm" est employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil paisible, en faisant disparaître la toule, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose.

AVIS AUX MÈRES. Le "Simp Calm" est employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil paisible, en faisant disparaître la toule, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose.

AVIS AUX MÈRES. Le "Simp Calm" est employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil paisible, en faisant disparaître la toule, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose.

AVIS AUX MÈRES. Le "Simp Calm" est employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil paisible, en faisant disparaître la toule, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose.

Cartes Professionnelles

M. LEFLOU, C. R. AVOCAT, Cour Supérieure et de Québec, 138 Rue Wellington, OTTAWA.

GEO. McLAURIN, L.L.B. AVOCAT, Etc. BUREAU: 19 RUE ELGIN, OTTAWA.

TAYLOR McVEILY AVOCAT, SOLICITEUR, ETC. BUREAU: -

VALIN & CODE Avocats, Solliciteurs, Notaires. BLOC GUY, RUE SPARKS.

J. W. W. WARD, AVOCAT, ETC. BUREAU: -

31 Scottish Ontario Chambers Ottawa. JGARA, MACAVISH & WYLD, Avocats, Solliciteurs, Notaires.

Bloc Hay, Rue Sparks, Ottawa, Ont. PRÉS DE L'HOTEL RUSSELL. MARTIN O'GARA, C. D., D. B. MACAVISH, W. WYLD.

Bradley & Snow AVOCATS, SOLICITEURS POUR LA COUR SUPÉRIEURE, NOTAIRES, ETC. BUREAU: -

Les Meilleures Qualités de CHARBON T. J. Brighan, 26 Rue Sparks.

Belcourt, MacCracken & Henderson, Avocats, Procureurs, Notaires, Etc. OTTAWA ET QUÉBEC.

Stewart, Chrysler & Godfrey, AVOCATS, SOLICITEURS. BUREAU: -

M. G. GORMAN, L. L. B. (Successor of L. A. O'Brien.) Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.

Goïn des Rues Rideau et Sussex, Ottawa. BUREAU: -

A. E. LUSSIER Avocat, Notaire, Etc. BUREAU: -

Christian & Cie Commerçants de Charbon. BASSIN DU CANAL.

Walker, McLean & Blanchet AVOCATS, Agents Parlementaires, Notaires, Etc. No. 347 rue Elgin, Ottawa.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. Les soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire des Travaux Publics, au bureau de la rue Maria, dans la cité d'Otawa, pour la construction des Piles et des Quai's d'un Pont et des ouvrages nécessaires, sur le canal Rideau, au point de vue de la rue Maria, dans la cité d'Otawa, suivant le plan et le devis qui l'ont exhibés à partir de juillet 1890.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. Les soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire des Travaux Publics, au bureau de la rue Maria, dans la cité d'Otawa, pour la construction des Piles et des Quai's d'un Pont et des ouvrages nécessaires, sur le canal Rideau, au point de vue de la rue Maria, dans la cité d'Otawa, suivant le plan et le devis qui l'ont exhibés à partir de juillet 1890.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. Les soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire des Travaux Publics, au bureau de la rue Maria, dans la cité d'Otawa, pour la construction des Piles et des Quai's d'un Pont et des ouvrages nécessaires, sur le canal Rideau, au point de vue de la rue Maria, dans la cité d'Otawa, suivant le plan et le devis qui l'ont exhibés à partir de juillet 1890.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. Les soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire des Travaux Publics, au bureau de la rue Maria, dans la cité d'Otawa, pour la construction des Piles et des Quai's d'un Pont et des ouvrages nécessaires, sur le canal Rideau, au point de vue de la rue Maria, dans la cité d'Otawa, suivant le plan et le devis qui l'ont exhibés à partir de juillet 1890.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. Les soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire des Travaux Publics, au bureau de la rue Maria, dans la cité d'Otawa, pour la construction des Piles et des Quai's d'un Pont et des ouvrages nécessaires, sur le canal Rideau, au point de vue de la rue Maria, dans la cité d'Otawa, suivant le plan et le devis qui l'ont exhibés à partir de juillet 1890.

AVIS

Le Bureau des Commissions de Licences pour la Ville d'Otawa se réunira à son bureau de l'Hôtel de Ville.

JEUDI, le 23e jour d'avril, courant à Trois Heures, P. M.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.

Le plus bas soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter le contrat si le contrat n'est pas accepté.